

RA 326
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT À LA DIRECTIVE (CE) NR. 1272/2008

V1.0 / 08/12/2022

SECTION 1 //
IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit	
Nom du produit :	RA 326
Numéro de produit :	100110
Marque :	Additive Manufacturing Technologies
Numéro REACH :	N/A

1.2 Utilisations de la substance ou du mélange identifiées comme adaptées, et utilisations déconseillées	
Utilisations identifiées :	Réactif général

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité	
Entreprise :	Additive Manufacturing Technologies Unit N, Europa House Airport Business Park Sheffield S9 1XU
Téléphone :	+44 114 312 3344
Adresse e-mail :	Info@amtechnologies.co.uk

1.4. Contact en cas d'urgence	
Téléphone :	+44 114 312 3344

SECTION 2 //
IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Non classé pour les dangers physiques ou sanitaires dans le SGH

2.2 Éléments d'étiquetage
Non requis.

2.3 Autres dangers
Non requis.

SECTION 3 //
COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances	
Synonymes :	RA 326
Masse moléculaire :	18,02 g/mol
Numéro CE :	231-791-2

SECTION 4 //
MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseil général : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
En cas d'inhalation : Les symptômes et les effets ne sont pas connus à ce jour
En cas de contact avec la peau : Aucun danger identifié.
En cas de contact visuel : Aucun danger identifié.
En cas d'ingestion : Aucun danger identifié.

4.2 Principaux symptômes et effets à la fois aigus et différés

Les symptômes et les effets ne sont pas connus à ce jour.

4.3 Indications relatives aux soins médicaux immédiats et aux traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure supplémentaire n'est requise.

SECTION 5 //PROTECTION ANTI-INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas.
Moyens d'extinction inappropriés : Aucune restriction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune mesure spéciale de protection contre les incendies n'est nécessaire.

SECTION 6 //
MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

6.2. Précautions concernant la protection de l'environnement

Non requis.

6.3 Méthodes et matériaux nécessaires au confinement et au nettoyage

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Essuyer avec un matériel absorbant (par ex. linge, flanelle).
Placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 //
MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

7.2 Conditions pour un stockage en sécurité, en tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver le conditionnement soigneusement fermé.
Température de stockage recommandée 15 – 25 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées dans la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

SECTION 8 //
CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail : Ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage : Utiliser des lunettes de protection pour vous protéger contre les éclaboussures de liquides.
Protection de la peau : La protection des mains n'est pas nécessaire.
Protection du corps : La protection du corps n'est pas nécessaire.
Protection respiratoire : Habituellement, aucune protection respiratoire personnelle n'est nécessaire.
Contrôle de l'exposition à l'environnement : Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est possible de le faire en toute sécurité.

SECTION 9 //
PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		
a)	Apparence :	Liquide limpide incolore
b)	Odeur :	Sans odeur
c)	Seuil olfactif :	Sans odeur
d)	pH :	7 (20 °C)
e)	Point de fusion/Point de congélation :	1 °C
f)	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	100°C
g)	Point d'ignition :	Non déterminé
h)	Taux d'évaporation :	Non déterminé
i)	Inflammabilité (solide, gaz) :	Non combustible
j)	Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Non combustible
k)	Pression de vapeur :	23 hPa à 20 °C
l)	Densité de la vapeur :	Aucune donnée disponible
m)	Densité relative :	1 g/cm^3 à 20 °C
n)	Solubilité dans l'eau :	Miscible en toute proportion
o)	Coefficient de partition : n-octanol/eau :	Non pertinent (inorganique)
p)	Température d'auto-inflammation :	Non déterminé
q)	Température de décomposition :	Non pertinent
r)	Viscosité :	Non déterminé
s)	Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif
t)	Propriétés oxydantes :	Aucun

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique :
Classes de danger selon le SGH (dangers physiques) : non pertinent

SECTION 10 //
STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité
Ce matériau n'est pas réactif dans des conditions ambiantes normales.

10.2 Stabilité chimique
Le matériau est stable dans des conditions normales de température et de pression ambiantes et de stockage et de manutention anticipés.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Réaction violente avec : métaux alcalins, carbure, métal alcalino-terreux

10.4 Conditions à éviter
Il n'y a pas de conditions spécifiques connues qui doivent être évitées.

10.5 Matières incompatibles
Aucune information supplémentaire.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Produits de combustion dangereux : voir section 5.

SECTION 11 //
INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations concernant les effets toxicologiques
Toxicité aiguë
Ne doit pas être classé comme hautement toxique.
Corrosion/irritation cutanée
Ne doit pas être classé comme corrosif/irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Ne doit pas être classé comme gravement dommageable pour les yeux ou irritant pour les yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Ne doit pas être classé comme sensibilisant respiratoire ou cutané.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Ne doit pas être classé comme mutagène pour les cellules germinales.
Cancérogénicité
Ne doit pas être classé comme cancérogène.
Toxicité sur la reproduction
Ne doit pas être classé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique
Ne doit pas être classé comme spécifiquement toxique pour un organe cible (exposition unique).
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Ne doit pas être classé comme spécifiquement toxique pour un organe cible (exposition répétée).
Danger en cas d'aspiration
Ne doit pas être classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

SECTION 12 //
INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité
Ne doit pas être classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

12.2 Rémanence et dégradabilité
Biodégradabilité
Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol
Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Pas de données disponibles

SECTION 13 //
CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Produit : Consulter l'expert local en élimination des déchets pour obtenir les informations nécessaires.
Emballage contaminé : Consulter l'expert local en élimination des déchets pour obtenir les informations

SECTION 14 //
INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU
Non soumis à la réglementation des transports.

14.2 Dénomination officielle de transport selon l'ONU
Non assigné.

14.3 Catégorie(s) de danger pour le transport
Aucune.

14.4. Groupe d'emballage
Non assigné.

14.5 Dangers environnementaux
Non dangereux pour l'environnement conformément aux règlements sur les marchandises dangereuses.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune information supplémentaire.

SECTION 15 //
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlements/législations spécifiques relatives à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de

Le produit n'est soumis à aucune réglementation ou prévision supplémentaire.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 //
AUTRES RENSEIGNEMENTS

16.1 Explication générale des acronymes

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques CAS : Chemical Abstracts Service

COORDONNÉES

Pour en savoir plus, veuillez contacter AMT :

support@amtechnologies.com

EU: +44 114 3122 3344

États-Unis : +1 512 352 9393

